

# CORRIGÉ

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

DANS CE CADR

Académie :	Session :	Modèle E.N.
Examen :	Série :	
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :	
Epreuve/sous épreuve :		
NOM		
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)		
Prénoms :	n° du candidat	<input type="text"/>
Né(e) le :		
(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)		

NE RIEN ÉCRIRE

SESSION 2004

**B.E.P. Alimentation toutes options**

Code : 510-22104

et C.A.P. associés

**CORRIGÉ****EP3 : VIE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE –  
COMMERCIALISATION***Durée : 1 h 30      Coefficient : 2***EP4 : CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE ET DE SON  
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL***Durée : 30 min      Coefficient : 1*

QUESTIONS	BEP	CAP
Economie	11	10
Droit social	8	—
Vie de l'entreprise	6,5	5
Institutions politiques	8,5	5
Commercialisation	6	—
	40	/20

*Les réponses sont à rédiger sur les documents.  
Veiller au soin apporté à la réalisation de votre travail.  
A l'issue de l'épreuve, vous remettrez l'ensemble de ces documents.*

Nombre de pages composant le sujet (chaque page étant obligatoirement paginée) : 9

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

BEP  
11 points  
ECONOMIE

CAP  
10 points

## Taxes et impôts à la hausse

Les Français paieront globalement plus d'impôts et de taxes diverses en 2004 qu'en 2003 en raison de la forte hausse des prélèvements locaux et indirects, supérieure à la baisse de la fiscalité.

Côté baisses, le gouvernement poursuit en 2004 celle de l'impôt sur le revenu, pour un montant global annoncé de 1,63 milliard d'€.

Ce coup de pouce, qui profite mécaniquement davantage aux ménages les plus aisés, conduira à des allègements d'impôts compris entre 30 € (célibataire ayant un salaire déclaré de 16.300 €) et 92 € (couple marié avec deux enfants, salaire déclaré de 50.000 €), selon un exemple donné par le ministère des Finances.

### Les ménages aisés favorisés

Pour les ménages les plus modestes, le projet de budget 2004 prévoit une revalorisation de la Prime pour l'emploi (PPE), destinée à aider à la reprise d'une activité professionnelle, pour un coût de 480 millions d'€. La ristourne pourra aller de 20 à 36 € pour un smicard.

S'y ajoutent des incitations fiscales, notamment pour ceux qui emploient un salarié à domicile, contractent des plans d'épargne retraite populaire (PERP), font des travaux portant sur les logements, les services d'aide à la personne ou pour les personnes dépendantes, âgées ou handicapées. L'ensemble de ces allègements

2004. Ainsi, les impôts locaux (taxe d'habitation, professionnelle, foncière sur les propriétés bâties et foncière sur les propriétés non bâties), qui ont augmenté de 1,2 milliard d'€ en 2003, selon le groupe bancaire Dexia, spécialiste des finances locales, devraient encore augmenter en 2004.

« On est loin d'être sur une tendance à la baisse, car les collectivités ont beaucoup d'infrastructures à financer et le financement de l'Allocation personnalisée d'autonomie ou du RMI, désormais dévolu au département dans un contexte de hausse du chômage », explique-t-on au sein du groupe Statistiques et Finances locales (FCL).

Afin de financer le déficit de la Sécurité sociale, le gouvernement prévoit de mettre à contribution les fumeurs, avec une hausse des taxes sur le tabac, soit 800 millions d'€ de recettes, en 2004.

Pour les automobilistes, le projet de budget 2004 prévoit une hausse de 2,5 centimes par litre de la taxe sur le gazole (+3 centimes à la pompe avec la TVA), pour un montant d'environ 800 millions d'€.

Enfin, le projet de budget 2004 ne prévoit pas de revalorisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), ce qui rapportera à l'Etat l'an prochain 50 millions d'€ de plus qu'en 2003.

BUDGET 2004		Le projet de barème		IMPÔT SUR LE REVENU	
Impôt 2003 (revenu 2002)		Impôt 2004 (revenu 2003)			
Tranches de revenu imposable	Taux (en %)	Tranches de revenu imposable	Taux (en %)		
Jusqu'à 4 191 euros	0%	Jusqu'à 4 262 euros	0%		
4 192 à 8 242 euros	7,06	4 263 à 8 382 euros	6,83		
8 243 à 14 506 euros	19,74	8 383 à 14 753 euros	19,14		
14 507 à 23 489 euros	29,14	14 754 à 23 888 euros	28,26		
23 490 à 38 218 euros	38,54	23 889 à 38 868 euros	37,58		
38 219 à 47 131 euros	43,94	38 869 à 47 932 euros	42,62		
Plus de 47 131 euros	49,58	Plus de 47 932 euros	48,09		

fiscaux s'élève à un peu plus de 2,2 milliards d'€, selon Bercy.

Mais la balance apparaît plus lourdement chargée du côté des impôts et taxes supplémentaires qu'auront à payer les Français en

Les prochaines estimations, à l'issue des votes des budgets des collectivités locales, diront si les impôts locaux augmenteront de la même manière en 2004 qu'en 2003.

BEP

CAP

1. Donnez la définition et un exemple des mots suivants :

- Impôts directs : versés directement par le citoyen : impôt sur le revenu, impôts locaux
- Impôts indirects : prélevés par des intermédiaires : la TVA

12  
12

12  
12

BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options				
EPREUVE				
SESSION 2004	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation	Durée : BEP : 1h30	Coef. BEP : 2	Page 2/9
	EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Economique et Juridique	CAP : 30 mn	CAP : 1	

## NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

BEP

CAP

2. Dans le texte, repérez une mesure fiscale en faveur des ménages.

1/1 Réévaluation de la prime pour l'emploi 1/1

3. Citez trois impôts et taxes qui subissent une hausse en 2004.

11,5  
- Impôts locaux  
- Hausse des taxes sur le tabac  
- Hausse des taxes sur le gazole 1/3

4. Quel est le rôle des impôts et taxes ?

1/2 Financer les dépenses de l'Etat 1/2

5. Calculez l'impôt sur le revenu pur 2003 et 2004 qu'un ménage devra payer lorsqu'il touche 8 300,00 € :

1/1  
⇒ 2003 :  $\frac{(8\,300 \times 19,74)}{100} = 1\,638,00 \text{ €}$

1/1  
⇒ 2004 :  $\frac{(8\,300 \times 6,83)}{100} = 566,89 \text{ €}$

Quelle remarque pouvez-vous faire ?

10,5  
Ils ont changé de tranches, ils vont donc payer  
moins d'impôts en 2004.

BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options				
EPREUVE				
SESSION 2004	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation	Durée :	Coef.	Page 3/9
	EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Economique et Juridique	BEP : 1h30 CAP : 30 mn	BEP : 2 CAP : 1	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DROIT SOCIAL (BEP uniquement) 8 points

Convention collective nationale de la pâtisserie

Article 7

Chapitre III : contrat de travail

Période d'essai

L'embauchage est précédé d'une période d'essai dont la durée est fixée à un mois pour les ouvriers et employés, à deux mois pour les agents de maîtrise et à trois mois pour les cadres.

Pendant la période d'essai, chaque partie a le droit de reprendre sa liberté à tout moment, sans préavis ni indemnités.

Il sera remis, dès le début du travail, à tout salarié engagé à l'essai, une fiche d'embauche précisant le nom du salarié concerné, le début de la période d'essai, le coefficient professionnel et le salaire auquel le salarié est engagé.

Source : www.legifrance.fr

BEP

A l'aide du document ci-dessus et de vos connaissances, vous répondrez aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce qu'une convention collective ?

12

C'est un accord qui fixe les conditions d'emploi et de travail dans une métier

2. Qui élabore une convention collective ?

12

Les syndicats représentatifs de salariés et d'employeurs

3. Qu'est-ce qu'une période d'essai ?

12

C'est une période pendant laquelle l'employeur ou le salarié peut rompre le contrat de travail sans indemnité ni préavis

4. M. Chaumont est embauché en qualité d'ouvrier chez un pâtissier. Devra-t-il effectuer une période d'essai ? Si oui, de quelle durée. Justifiez votre réponse ?

12

Oui 1 mois

BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options					
	EPREUVE		Durée :	Coef.	
SESSION 2004	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Economique et Juridique		BEP : 1h30 CAP : 30 mn	BEP : 2 CAP : 1	Page 4/9

CORRIGÉ

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

BEP

VIE DE L'ENTREPRISE

6,5 points

CAP

5 points

**Avis de constitution**

Par acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> septembre 2003 à MELUN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : S.A.R.L.

**Dénomination** : Au Pâtissier Gourmand

**Capital** : 7 700 Euros, apportés en numéraire, divisé en 100 parts sociales de 77 Euros chacune, entièrement souscrites et libérées et attribuées aux associés suivant leurs apports.

**Siège social** : 8 boulevard du 14 juillet 77000 MELUN

**Objet social** : Pâtisserie

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

**Gérant** : M. BERTRAND J. demeurant 8 boulevard du 14 juillet 77000 MELUN

La société sera : immatriculée au RCS de MELUN

A partir de l'avis de constitution ci-dessus, répondez aux questions suivantes :

1. Que signifie le sigle SARL ?

12 Société A Responsabilité Limitée 12

2. Combien faut-il d'associés au minimum pour créer une SARL ?

12 2 associés minimum 12

3. A combien s'élève le capital de la société « Au Pâtissier Gourmand » ?

11 7700 € 11

4. Que signifie RCS ?

11,5 Régistre du Commerce et des Sociétés

BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options				
EPREUVE				
SESSION 2004	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation	Durée :	Coef.	Page
	EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique et Juridique	BEP : 1h30 CAP : 30 mn	BEP : 2 CAP : 1	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

BEP

CAP

3,5 points

5 points

INSTITUTION POLITIQUES

Quels sont les pouvoirs du Parlement

Les pouvoirs du Parlement sont le vote de la loi <sup>et le</sup> contrôle du gouvernement.

La constitution de 1958 a, par le parlementarisme rationalisé, encadré strictement chacun de ces pouvoirs.

❖ Le parlement vote les lois, les lois de finances et de financement de la sécurité sociale, autorise la déclaration de guerre, ratifie les accords et traités ayant trait au domaine de la loi. Il partage le vote de la loi avec le peuple (référendum) et peut déléguer ce pouvoir au gouvernement, qui agit alors par ordonnances.

La constitution définit strictement le domaine de la loi. Elle intervient ainsi pour fixer les règles ou établir les principes fondamentaux notamment pour les libertés fondamentales, l'état des personnes, les crimes et délits, les impositions, le régime électoral, les fonctionnaires, la défense, les collectivités locales, l'enseignement, le droit du travail, la sécurité sociale. Les autres matières relèvent du pouvoir réglementaire du gouvernement.

❖ Au titre du contrôle du gouvernement, députés et sénateurs de différents outils :

- moyens d'information : questions écrites, orales (avec ou sans débat) et d'actualité (une séance hebdomadaire), mission d'information, groupes de travail ;
- moyens d'investigation : commissions d'enquête, pouvoirs de contrôle sur pièces et sur place de l'emploi de l'argent public ;
- pour les seuls députés, mise en jeu de la responsabilité du gouvernement ; le Sénat peut seulement approuver une déclaration du gouvernement.

Enfin, chaque assemblée peut émettre un avis sur des propositions d'actes communautaires relevant du domaine de la loi

© La documentation française – Vie-publique.fr – Découvertes des institutions

BEP

CAP

1/2

1/2

1. Quelles sont les deux chambres qui composent le Parlement ?

..... l'Assemblée Nationale .....  
 ..... le Sénat .....

1/2

1/2

2. Indiquez la durée du mandat des députés et sénateurs.

Députés : ..... 5 ans .....  
 Sénateurs : { 9 ans renouvelables par tiers tous les 3 ans }  
 ..... 6 ans ..... | accepte les deux

1/1

1/1

3. Quels sont les pouvoirs du Parlement ?

..... Vote des lois .....  
 ..... Contrôle du gouvernement .....

BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options				
EPREUVE				
SESSION		Durée :	Coef.	Page
2004	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique et Juridique	BEP : 1h30 CAP : 30 mn	BEP : 2 CAP : 1	6/9

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

4. Qu'est-ce qu'une ordonnance ?

12 C'est lorsque le Parlement a délégué le pouvoir de voter les lois au gouvernement.

5. Quels sont les moyens dont dispose le parlement pour contrôler le gouvernement ?

10,5 - moyens d'informations : questions écrites, orales  
 10,5 - moyens d'investigations : Commission d'enquête  
 10,5 - mise en jeu de la responsabilité du gouvernement

## BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options

		EPREUVE		
SESSION 2004	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation	Durée :	Coef.	Page
	EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique et Juridique	BEP : 1h30 CAP : 30 mn	BEP : 2 CAP : 1	



## NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

COMMERCIALISATION (BEP uniquement)

## LE SUCCES DE COTILLON DEPEND UNIQUEMENT DE NOTRE VOLONTE

Les nouvelles de la Boulangerie-Pâtisserie : vous venez de réunir à Paris les boulangères Déléguées départementales pour leur présenter l'opération Cotillon. De quoi s'agit-il ?

Danielle Herbet : il y a bien longtemps, pour célébrer la nouvelle année nous vendions le « Calendrier », les anciens boulangers doivent s'en souvenir. Cette tradition s'est perdue, car avec le nouveau discours diététique, les crèmes au beurre sont passées de mode et à l'époque, la profession n'a pas réagi pour proposer un produit de remplacement.

Le Calendrier disparu, le vide a été comblé par la Bûche de Noël et la galette des Rois qui on empiété ainsi sur une période qui ne leur correspondait pas.

C'est ainsi que petit à petit, tous le monde s'est mis à faire la galette avant la date, et ce au détriment de l'image de marque de ce produit très représentatif de notre profession et du chiffre d'affaires qu'il génère pour nos entreprises. Le lancement du Cotillon est aubaine pour la profession. Il nous permet de renouer avec l'ancienne tradition du « Calendrier » tout en remplaçant la galette des rois dans ses marques.

Le lancement Cotillon à une période charnière entre la Bûche de Noël et la Galette des Rois nous permettra de surprendre notre clientèle et de nous démarquer de la banalité.

NBP : Pourquoi avoir choisi le mot Cotillon ? Ce nom est-il adapté à une pâtisserie ?

D. Herbet : dans le vocabulaire, le mot « Cotillon » est synonyme de fête. Il me paraît donc parfaitement adapté à l'esprit de la Saint-Sylvestre et du Jour de l'An. C'est un nom évocateur et facile à retenir. Un nom apte à s'imposer, tout comme la Bûche de Noël ou la Galette de l'Épiphanie.

Le Cotillon tel qu'il est proposé aux boulangers-pâtisseries, n'est pas le fruit du hasard. De sa conception à sa commercialisation, tout a été mûrement réfléchi. Le Cotillon, son paquet cadeau et son enrubannage en chocolat, symbolisent la fête du nouvel an. L'association du chocolat et de la feuilletine donne un excellent résultat crousti-fondant très tendance. Qui dit fête de fin d'année, dit chocolat, donc gâteau au chocolat.

NBP : Quel sera le rôle des boulangères dans le lancement du Cotillon ?

D. Herbet : Ce sont les boulangères et leurs vendeuses qui vont faire la promotion de ce nouveau gâteau. La réussite du Cotillon dépend de la manière dont elles présenteront ce produit; pour les aider dans cette mise en avant, la Confédération, par l'intermédiaire des Fédérations départementales, met à leur disposition un kit de communication comprenant une affiche destinée à être apposée

dans nos magasins et des tracts pour la clientèle. D'autres moyens de communication sont également proposés aux Fédérations : différents modèles d'affiches aux formats pantalon, aribus et 4 x 3, deux modèles d'annonces pour développer des campagnes de communication dans la presse locale, des communiqués de presse destinés aux journalistes.

NBP : Concrètement, comment se présente le Cotillon ?

D. Herbet : Ce gâteau se présente sous la forme d'un paquet cadeau. Il est donc vendu soit dans une boîte pâtisseries, soit dans un paquet monté transparent. Bien que nécessitant un peu plus de temps, le paquet monté me semble préférable : c'est la signature du professionnalisme de la boulangère ; c'est aussi la meilleure publicité que l'on puisse faire au Cotillon mis en valeur dans son emballage transparent.

Un stage spécifique d'une journée est mis en place dans les départements, animés par les formateurs de l'INBP. Ce stage aborde la fabrication et la commercialisation du produit et déjà de nombreux boulangers et boulangères ont réservé leur place. Les stagiaires se verront remettre 1 kg de chocolat de couverture Tanzanie de Cacao-Barry, le pochoir du Cotillon et des affiches pour leur magasin.

NBP : Osez-vous parier sur le succès de cette opération ?

D. Herbet : La réussite tient à la volonté et à la motivation de chacune et chacun d'entre nous. A part cela, tous les ingrédients me semblent réunis pour que cette opération soit un succès auprès du public. La recette du Cotillon mise au point par l'INBP est une garantie de succès. C'est un délicieux gâteau qui nous permettra de nous démarquer de la concurrence et de surprendre le consommateur tout en redorant notre image de marque. De plus, l'opération est montée avec un partenaire de prestige : Cacao-Barry, leader du chocolat professionnel.

Nous nous sommes penchés sur tous les aspects liés au lancement d'un nouveau produit. Il en résulte un produit performant auquel il ne manque plus que le petit coup de pouce des boulangères. Pour ma part, je compte le faire déguster à ma clientèle dans la semaine qui précède le 1<sup>er</sup> janvier.

Avec le Cotillon nous allons finir l'année en beauté, c'est pourquoi j'invite mes collègues boulangères et leurs époux à se rapprocher de leurs Fédérations départementales pour participer à la journée de formation.

Je forme le vœux, à l'instar de la Galette Primeur qui connaît un réel succès dans certaines régions, que le Cotillon devienne au fil des ans, le rendez-vous gourmand du public pour célébrer la nouvelle année.

Propos recueillis par Aunis

Les nouvelles de la boulangerie – pâtisserie du 15/10/2003

BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options			
EPREUVE			
SESSION 2004	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation	Durée : BEP : 1h30	Coeff. BEP : 2
	EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Economique et Juridique	CAP : 30 mn	CAP : 1
			Page 8/9

## NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

BEP

6 points

1. Pour quelle raison a-t-on lancé Cotillon ?

Cotillon a été lancé pour célébrer la nouvelle année,  
en remplacement du "Calendrier".

12

2. Pour quelles raisons le nom Cotillon a-t-il été retenu ?

synonyme de "fête" et la période "fêtes de fin d'année"

12

3. Qui va assurer la promotion de Cotillon ?

les boulangers et les vendeurs en boulangerie.

12

## BEP/CAP Associés ALIMENTATION toutes options

		EPREUVE		Durée :	Coef.	
SESSION 2004	EP3 : Vie Economique et Juridique de l'Entreprise, commercialisation	BEP : 1h30	BEP : 2	CAP : 30 mn	CAP : 1	Page 9/9
	EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique et Juridique					